

**CHALLENGE DEPARTEMENTAL HANDISPORT**  
**Le dimanche 3 avril 2022**  
**A la salle de Tennis de Table Chantepie**  
**Rue Chantepie**  
**Saint Sébastien sur Loire**

*Inscription jusqu'au mercredi 30 mars, sur le site du Comité sur l'article de la compétition.*

**Règlement**

1. L'épreuve est organisée en un seul tableau.  
1 tableau regroupant les joueurs des classes de handicap 1 à 10 (tableau assis et tableau debout).
2. **Horaire de la compétition :**  
Dimanche 3 avril : 1 tableau (Assis et debout).  
Pointage : 13h30.  
Début de la compétition : 14h00.  
Fin de la compétition : 17h30.
3. **Formule de la compétition :**  
La formule reste à définir puisqu'elle dépendra du nombre d'inscrits.  
La compétition se fera avec les points du mois de janvier.
4. **Récompensées :**  
Assis : 1<sup>er</sup> Coupe + médaille, 2<sup>ème</sup> médaille, 3<sup>ème</sup> médaille.  
Debout : 1<sup>er</sup> Coupe + médaille, 2<sup>ème</sup> médaille, 3<sup>ème</sup> médaille.  
Tous les participants recevront également un lot.
5. La compétition est ouverte aux licenciés traditionnels et promotionnels F.F.T.T. et aux non licenciés FFTT en situation d'handicap. La participation à cette compétition est gratuite.
6. Les joueurs pourront bénéficier d'un ramasseur de balle lors des différentes parties.
7. Les balles seront fournies par le Comité.